

Puteaux, le 14 octobre 2020

LE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE**Un atout pour le logement !**

L'Association Promotelec vient de publier une étude* sur la perception des Français à l'égard du chauffage électrique. Le chauffage électrique : un équipement répandu (44 % des Français sont aujourd'hui équipés en chauffage électrique) qui donne pleine satisfaction puisque **74 % des Français équipés sont satisfaits de leur chauffage électrique !**

**LE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE :
LA MEILLEURE OPTION POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Depuis quelques années, les préoccupations environnementales augmentent fortement dans l'opinion. La crise sanitaire les a même renforcées. Le chauffage n'échappe pas à la tendance. Cette étude confirme que l'usage de la solution électrique pour se chauffer apparaît comme la mieux adaptée à cette volonté de devenir un éco-citoyen responsable et engagé dans sa vie quotidienne. Ainsi 85 % des personnes interrogées affirment qu'il est **important pour elles que leur chauffage émette le moins de CO₂ possible**. **Ce critère est même jugé primordial par 42 % d'entre elles.**

De fait, le chauffage électrique s'impose comme la meilleure option écologique. En effet, à la question de savoir quel type de chauffage est le plus écologique, les personnes interrogées répondent sans ambiguïté : **57 % citent en premier le chauffage électrique**, loin devant le chauffage à bois qui recueille 30 % des suffrages, et le chauffage au gaz (seulement 11 %). Il faut noter **que six Français sur dix se déclarent satisfaits des performances écologiques de leur chauffage électrique**, surtout ceux qui bénéficient d'un équipement récent, acquis au cours des cinq dernières années.

**LES ATOUTS DU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE :
SIMPLICITÉ, EFFICACITÉ, DESIGN**

Au-delà de l'aspect écologique, d'autres dimensions apparaissent importantes aux yeux des Français en matière de chauffage.

Première attente : un chauffage doit avant tout être **le moins énergivore possible**. Deuxièmement, les Français attendent de leur chauffage qu'il **renforce le niveau de confort de leur logement**. Enfin, troisième critère clé, il doit être **simple d'utilisation**.

On constate par ailleurs que plus le modèle de chauffage électrique est récent, plus le niveau de satisfaction est grand : 86 % des personnes équipées depuis moins de 5 ans sont satisfaites vs. 74 % en moyenne.

**Source : étude Promotelec / Sociovision sur le chauffage électrique auprès de 1 000 personnes âgées de 25 à 70 ans, représentative des Français principalement équipés en chauffage électrique, administrée en ligne du 26 août au 2 septembre 2020.*

UN POTENTIEL DE RENOUVELLEMENT ÉLEVÉ

Le potentiel de renouvellement de ce type d'appareil est important. En effet, 47 % des Français déclarent qu'ils aimeraient renouveler leurs appareils de chauffage électrique. La raison principale ? D'abord et avant tout pour bénéficier d'une meilleure efficacité énergétique (52 %).

S'agissant des innovations technologiques des radiateurs, les Français en sont encore **peu équipés mais ils montrent un réel intérêt**, surtout les plus jeunes. Signe des temps : 18 % des personnes interrogées citent qu'un « niveau de confort plus important grâce à la connectivité et au pilotage à distance » constitue un argument principal de renouvellement. Ce chiffre est encore plus élevé chez ceux qui souhaitent renouveler leurs radiateurs (22 %).

Dans une optique de renouvellement, les technologies connectées des radiateurs électriques apportent des **avantages économiques** (contrôle de la consommation, détecteurs de présence et régulation automatique de la température). Elles contribuent également au **confort d'usage** (pilotage à distance, à la voix...).

Un facteur décisif pour le renouvellement des appareils : l'aide gouvernementale

Dans ce contexte, l'aide financière gouvernementale pourrait constituer un véritable levier de renouvellement du parc. En effet, elle constitue le second argument le plus cité qui inciterait les Français à changer leurs radiateurs électriques (37 % pour la population totale, et 48 % pour ceux ayant l'intention de renouveler leurs radiateurs électriques à l'avenir).

L'enjeu est donc pour les pouvoirs publics de développer la notoriété de ce type d'aide (comme la prime « Coup de pouce chauffage » ou les certificats d'économies d'énergie), car seule une minorité en connaît actuellement l'existence. Ainsi, seulement **trois personnes sur dix savent qu'une prime existe pour remplacer ses radiateurs**, et seulement 3 % en ont déjà bénéficié.

Contact presse :

Aude de Lavergne

aude.delavergne@promotelec.com / 06 81 16 07 07

A propos de Promotelec : pour plus de confort et de bon sens dans l'habitat

Seul espace dédié aux discussions sur les usages durables, performants et bas carbone de l'électricité, Promotelec est une association d'intérêt général, créée en 1962, qui réunit à la fois les acteurs de l'électricité, du bâtiment, et des associations de consommateurs, et dont le positionnement est axé sur des enjeux de société (sécurité électrique, performance énergétique du bâti, valorisation des matériaux durables et renouvelables, promotion de la domotique et des objets connectés, adaptation des logements au vieillissement de la population et à la dépendance). Promotelec informe et accompagne à la fois les particuliers, les professionnels et les collectivités locales dans la conception et la réalisation de leurs projets d'amélioration de l'habitat, dans le neuf ou l'existant, aussi bien dans le parc public que dans le parc privé. Les membres de Promotelec : ANAH, CAPEB, CINOVA, EDF, ENEDIS, FAMILLES DE FRANCE, FDME, FEDELEC, FFB, FFIE, FFMI, FIEEC, FNAIM, FNCCR, FPI, IGNEC, GROUPE MULLER, PÔLE HABITAT FFB, SAINT-GOBAIN, SERCE, SYCABEL, UNA3E-CAPEB et USH. Ses études, conseils et astuces sont à retrouver sur www.promotelec.com.